

# L'AUTREMENT

  
J u i n  
2007

"ARRÊTONS DE NOUS DEMANDER CE QUE NOTRE VILLAGE POURRAIT FAIRE POUR NOUS, MAIS DEMANDONS-NOUS CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE POUR NOTRE VILLAGE"

## Éditorial

# Un nouveau souffle pour le centre ville !

Le résultat de ces 12 ans de mandat est là, nous le constatons tous les jours en parlant ou en regardant autour de nous : le vieux village se meurt doucement, déserté par les Lambescains qui n'y trouvent plus l'animation suffisante, le plaisir de la promenade ou le prétexte à venir consommer ici plutôt qu'ailleurs. Un comité des fêtes sans force vive (*voir encart*), des manifestations jadis populaires disparues ou épuisées (*Saint Eldrad, Feux de la Saint Jean...*) car désavouées par le Maire ; et aucune ambition culturelle ou festive sinon les quelques festines de l'été.

Pour seule mesure d'incitation du consommateur Lambescain, nous aurons bientôt des parcmètres rue Grande ! La solution n'est pas là.

## Lambesc Autrement vous propose de changer tout ça et de travailler pour redonner vie au village !

Cette réflexion doit d'abord naître du dynamisme d'une équipe municipale ambitieuse et renouvelée, puis d'une prise de conscience collective et nous serons à l'écoute de toutes vos suggestions. Cela doit conduire à un plan d'action municipal pour la promotion et l'aide à l'animation et aboutir à un grand projet de réorganisation et de réfection du centre ancien dans la transparence et la concertation.

Avançons ici quelques idées :

- Soutenir la tenue régulière des manifestations culturelles et commerçantes qui existent déjà (*forum des associations, marché paysan, manifestations des commerçants, musique en plein air, expo...*), remettre sur pied les fêtes traditionnelles et surtout encourager toutes les initiatives nouvelles.
- Élargir les terrasses et trottoirs pour favoriser le développement de commerces sur la rue Grande, permettre aux piétons de se déplacer et faciliter l'organisation d'événements publics fédérateurs.
- Réserver l'accès des véhicules à l'usage des riverains, des commerçants, et aux besoins particuliers, pour un centre ville protégé, propice à la détente et au lèche-vitrines.
- Rendre aux places du vieux village leur vocation naturelle de centres de vie, lieu d'échange et de convivialité.
- Créer des accès et des cheminements agréables entre la rue Grande, sa périphérie et des parkings de délestage.

Cette vision nous voulons la concrétiser avec vous, pour vous et notre village. Nous avons des idées et des envies à partager, une équipe décidée, qualifiée et animée d'une volonté affirmée pour "un Lambesc vivant".

La rédaction

## Merci !

Ce 12 mai dernier, Lambesc Autrement organisait une grande soirée festive « Côté Jardin » à la salle Georges Brassens.

## Une bien belle soirée qui a réunis plus de 200 convives !

Nous tenons à remercier les très nombreux lambescains qui se sont joints à nous pour partager ce moment convivial qui nous l'espérons laissera un bon souvenir à tous, bien que la défaite de l'OM à la finale de la coupe de France, ne soit venue un temps ternir l'ambiance. Ce n'est que partie remise en 2008, qui verra aussi l'engagement de Lambesc Autrement dans la campagne pour les élections municipales.

Notre association va dès à présent s'attacher à bâtir le projet « Avenir Lambesc 2008/2014 », constituer son équipe municipale et définir son chef de file.



## Infos...

"L'Autrement" attend vos écrits, votre avis, vos critiques, vos suggestions, vos réponses, vos "coups de gueule", vos commentaires, vos envies...  
L'Autrement est avant tout un moyen de communication.  
Servez-vous en !!!

## Courriellez autrement !

[lambesc.autrement@free.fr](mailto:lambesc.autrement@free.fr)

## Surfez autrement !

<http://lambesc.autrement.free.fr>

## Un petit tour à l'est et cap au sud !

**P**our les plus pressés, c'est par la D15 que l'on rejoint le plus rapidement le village voisin de Rognes. Un kilomètre à gauche après le carrefour de la RN7 : le Domaine d'Ayguebelle (*inscrit aux monuments historiques, cette belle propriété privée de 9 hectares dont les origines remontent au XVII<sup>e</sup> siècle est aussi un site exceptionnel pour l'organisation de réceptions. À voir sur place : bassins, statues, fontaines et la bastide ou via le site : <http://ayguebelle.com>*). Passé le Petit St-Paul, on arrive bientôt aux carrières de Rognes (*Taille et vente de pierre sur place, c'est à voir !*), puis au village. En plus de l'itinéraire par la route de Caire-Val, déjà évoqué dans le précédent numéro, vous pouvez aussi vous rendre à Rognes (*ou à St Cannat*) par le beau chemin de Moulin Blanc qui longe le cours du ruisseau de la Concernade. Prendre à droite sur la D15 à 1 kilomètre de Lambesc et suivre plein Est le chemin. Au Nord, le domaine de St Estève (*belle propriété agricole*) et plus loin celui de St Suffren. On peut « s'aventurer » alors à travers bois et champs, par la Curnière ou la Javie pour tomber (*avec un peu de chance*) sur le Tennis-Club de Rognes et le secteur du Collège. Pour St Cannat, les choix sont aussi multiples... Après avoir croisé la Concernade, un relief assez accidenté vous attend de pied ferme mais en roulant ou en marchant plein Sud, on fini bien par y arriver. Au retour, on peut rentrer par le quartier de Cabrières et trouver son chemin parmi les belles bastides du coin.

Un petit saut au dessus de la RN7 (*que l'on laissera aux seules voitures*) et nous voilà rendu dans le quart Sud Lambescain. Tiens, un camping sympa, ombragé, avec piscine et vue sur la plaine ! Pas mal pour y « caser » les cousins d'Alsace qui vien-



nent vous rendre visite à l'improviste quand votre petite demeure affiche déjà complet. Plus loin, on peut même faire du cheval ou du poney au Club équestre...

### Brèves...

#### Fallait le dire !

Suite à la parution dans notre précédent numéro de l'article « Escapade dans le Nord », une fidèle lectrice, Lambescaine de souche attachée à son « pays », a souhaité corriger deux citations. Nous y parlions des hameaux de « Mont-Beau » (mal orthographié dans notre article) et de « La Couelle »... Ce sont en fait de grandes fermes mais surtout des propriétés privées où les habitants tolèrent volontiers le passage des promeneurs ou des randonneurs sportifs, pour autant que l'on respecte la quiétude et la propriété de ces lieux. Enfin, dans le paragraphe sur le plateau de Manivert, il est évoqué les grottes naturelles, dites de la « Baume »...

Cette formulation serait d'une évidence absurde puisque le terme : baume, signifie en Provençal : grotte ! Une sorte de lapalissade pour notre lectrice experte. Merci en tout cas de son précieux concours...

#### Et voilà le grand Sud qui s'annonce !

Par la route de Coudoux, après le quartier résidentiel de Boismieu, on croise le vallon où s'écoule le ruisseau du Lavaldenan pour remonter sur l'immense « bosse » de Croignes. De grand Croignes à Petit Croignes, c'est le royaume de la pinède, du calcaire et l'étendue principale des Zones NB2 (*zones de campagne à habitat dispersé qui fera l'objet, avec les zones NB1, d'une étude de reclassement dans le cadre du futur PLU : Plan Local d'Urbanisme*). Si l'on continue après la plaine de la Touloubre, on rejoint le plateau des Quatres-Termes (*du nom du carrefour en croix aux limites des territoires de villages*), puis enfin Coudoux par une route pittoresque qui offre en fin de parcours un très beau panorama sur la plaine de Berre et les Collines de l'Estaque.

Mais pour chercher la colline perdue ou les espaces naturels, mieux vaut choisir des itinéraires par l'ancien chemin de Berre ou Vallon Rouge (*au bout de la ZA*) qui s'enfoncent profondément dans un dédale de chemins et de pistes. Après le beau quartier de Croignes-Ponnant (*dont les sonorités chantent comme celles d'une île bretonne...*), on s'évade dans la



caillasse et l'ombre des pins toujours plus loin pour découvrir enfin le Château de Valmousse (*Bâti en 1704, ce magnifique domaine propose des chambres d'hôtes et de nombreuses offres de locations : réception, mariage, séminaire, à découvrir sur : <http://www.chateau-de-valmousse.com/>*). Par vallon Rouge, c'est encore plus sauvage et la route qui oblique lentement à l'Ouest vous conduira au travers de pentes et raidillons, passé la ligne du TGV (*tiens encore lui !*), au domaine de Sufferchoix (*Cette grande bâtisse, foyer de Charité de Provence, est dédiée à l'organisation de retraites et d'activités religieuses. Pour en savoir plus : <http://sufferchoix.foyer.fr>*) puis aux profonds ravins de la Touloubre et à la réserve Naturelle de la Barben. Ouf !

Dernière option, par l'itinéraire de Champ Sec ou Champ Vert (*prendre à gauche à l'oratoire Ste Thérèse, le long du canal de Marseille, puis au 2<sup>ème</sup> pont à droite*) qui s'égare lui aussi vers l'Ouest, vous passerez sur l'ancien site du Ball-trap (*activité interrompue par M. le Maire*) puis en cherchant bien, par une large boucle vers le Sud, vous pourrez rejoindre Vallon-Rouge et enfin la « civilisation »...

Si vous en redemandez encore, il ne vous reste qu'à rejoindre peut-être les Clubs sportifs de « l'Elan Lambescain », le VTT Club et bien d'autres associations qui connaissent tous ces lieux comme leurs poches.

## Entrées de ville !

À de nombreuses occasions, Monsieur le maire s'est félicité de la réalisation du tronçon d'entrée de ville venant d'Aix-en-Provence. Rappelons ici que, si l'investissement est pris en charge par la CPA et que le projet est de leur seule compétence, l'entretien futur (*arrosage, tonte, élagage, etc*) est de la responsabilité de la commune et pris sur les deniers communaux.

Cette nouvelle configuration routière ne fait pourtant pas l'unanimité chez les Lambescains, et nous semble également révéler de multiples défauts qui peuvent générer des dangers pour les usagers :

- Le rétrécissement des voies, complété par un accotement en béton surélevé qui, s'il oblige un ralentissement salutaire, ne permet plus d'échappatoire pour éviter un écart de véhicule ou un gros gabarit, en particulier pour les cyclistes ! Nous avons suggéré qu'une vraie piste cyclable prenne place dans ce projet.
- L'installation d'un muret inutile aux abords de la sortie sud des « Hauts de Lambesc », avec la suppression de l'îlot central qui permettait une traversée sécurisée de la route en deux temps.
- La disparition de la zone de stationnement à côté de l'arrêt bus au rond point ne permet plus la dépose minute des scolaires, le matin en particulier, et provoque systématiquement des situations dangereuses.
- L'embellissement latéral engazonné prévu, d'une surface équivalente à celle d'un terrain de sport, (*alors qu'on nous oppose son coût d'entretien pour justifier d'une pelouse synthétique pour le stade de foot*). Nous avons demandé la création sur cette surface d'un parking de délestage tout à fait pertinent et on nous avait indiqué qu'il serait fait à côté (*pourquoi ?*) sur le terrain au nord du lotissement des pins (*ex Lunar*). Nous avons aussi demandé des plantations méditerranéennes en lieu et place d'un gazon..
- Enfin un aménagement de cette voirie était-il opportun à l'approche du passage des énormes convois d'ITER qui risquent de nécessiter de nouveaux travaux et de dégrader les lieux ? Nous avons évoqué pour notre part les difficultés de passage occasionnées par ce projet. On aurait peut être pu attendre un peu et profiter d'ITER pour faire « d'une pierre deux coups ».

### **Une fois de plus, un projet gâché par une certaine précipitation et une absence totale de concertation.**

Dans la même veine, on entend aussi « sous le Jacquemard », que la nouvelle voirie de la zone d'activité parsemée de chicanes est une véritable calamité pour la circulation des professionnels du site et des riverains.

### **Une politique de réalisations à courte vue... électorale ?**

## Et que vive la fête !

Quels sont les lambescains qui ont entendu parler du COFALS ? Le Comité Officiel des Fêtes, des Arts, des Loisirs et des Sports existe pourtant bel et bien, et quelques bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des fêtes, festines, feux de la Saint Jean et autres manifestations Lambescaines. Cela fait maintenant quelques décennies que le COFALS, émanation associative de la municipalité, coordonne les fêtes votives et organise les feux d'artifices. L'action de ses adhérents (*trop peu nombreux*) est primordiale, mais rien ne pourrait se faire sans l'apport indispensable, d'une subvention municipale de plus de 25000,00 € annuels. Les élus de Lambesc Autrement regrettent d'ailleurs de n'avoir jamais été invités à une Assemblée Générale de cette association, malgré les demandes faites à maintes reprises en Conseil municipal. Par ailleurs, nous avons toujours été surpris par la maigreur du dossier de demande de subvention en comparaison des dossiers très détaillés fournis par d'autres associations importantes de la ville comme l'ALS (Association Lambescaine des Sports et Loisirs) la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) et bien d'autres encore.

**Les élections municipales approchant, il nous semble important de vous faire part de nos propositions dans ce domaine.**

En effet, il serait temps que le Comité des Fêtes, association "loi 1901", profite de toutes les bonnes volontés qui existent dans le tissu associatif local. Il aurait vocation à devenir un organisme fédérateur, pour tous ceux qui souhaitent participer à l'organisation des manifestations locales. Qu'il s'agisse des représentants d'autres associations culturelles ou sportives, des commerçants, des professionnels du tourisme, des élus, ou de simples particuliers, tous devraient pouvoir être partie prenante de la vie culturelle et festive de la ville. Cela permettrait de renforcer la participation de bénévoles, de diversifier l'offre de manifestations. Les concours de sosies et les coups de pouces aux artistes sont certes louables, mais un peu trop répétitifs.

Cela permettrait aussi de couper le lien trop étroit entre la municipalité et l'association. Le COFALS y gagnerait ainsi en autonomie, tout en ayant un contrôle de son action par la municipalité. La logistique et l'apport financier restant dévolus à cette dernière.

Nous avons déjà fait ces propositions à M. Ramond. Il n'a pas voulu s'en saisir, c'est dommage.

En 2008, nous renouvellerons cette proposition ; aux lambescains cette fois.



## Pensons à l'avenir...

Lambesc est devenue en quelques années une petite ville. Les constructions nouvelles sont en cours et demain de nouveaux lambescains seront là. Il sera temps de marquer une pause dans notre urbanisation et les aider à s'installer. Mettre à disposition de tous, des services supplémentaires pour accueillir les enfants, leurs parents, améliorer les déplacements à Lambesc comme vers les autres villes, aider ceux qui ont à se loger à le faire dans des conditions décentes quels que soient leurs moyens. Le futur plan Local d'Urbanisme devra permettre de contenir et de rendre harmonieuse la construction de la ville autour de la ville centre. L'accroissement de la population ne devra pas se faire au détriment de la qualité de vie des habitants. Pour peu qu'ils s'y attachent, les élus de demain auront les moyens de donner à Lambesc l'attrait et le charme d'une petite ville dynamique et ouverte, tout en restant respectueuse de son environnement et fière de la richesse de son histoire.

Il sera temps de la faire entrer de plein pied dans le 21<sup>e</sup> siècle, d'en faire une ville exemplaire en matière de réali-

sations respectueuses de l'environnement. Innovante et sobre dans sa consommation des énergies, de l'eau, et de son territoire. Un endroit où il fait bon vivre, où l'on privilégie les déplacements à pied ou en vélo lorsqu'on le peut, et sinon les transports en communs et le co-voiturage. Une ville où le centre ancien attire les chalands, qui prennent le temps d'admirer les vitrines, qui redécouvrent le plaisir des petits commerces. Ces petits commerces qui favorisent le lien social, qui permettent aux uns et aux autres de se connaître. Une ville apaisée, propice à la rencontre, aux terrasses des cafés et restaurants agréables qui, débordant sur les rues et les places, invitent à la détente.

Et au-delà, tous les petits et grands événements de la vie associative et culturelle, qui trouvent leur place au cœur de la cité pour réunir et faire se distraire ensemble tous nos concitoyens.

**Un enjeu et un défi pour les élus de demain.**

## Centre Communal d'Action Sociale

### Le CCAS à Lambesc

En remplaçant Anne-Marie SABOT au sein du Conseil Municipal de Lambesc, Valérie Loubeyre a aussi pris son relais dans les commissions ou elle œuvrait. C'est ainsi qu'au mois d'avril elle a assisté à sa première réunion du CCAS.

L'occasion de faire savoir qu'il existe dans notre village, des élus qui animent une action générale de prévention et de développement social et en savoir plus dans ses attributions.

### Le CCAS une mission de solidarité

Le CCAS anime plusieurs actions dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

### Comment est-il composé ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration composé, outre le maire, président de droit, à parité de conseillers municipaux élus par le conseil municipal et de personnes nommées par le maire parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention ou de développement social menées dans la commune, une personne représentant les seniors et une personne nommée par l'UDAF.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

### Quel est son rôle à Lambesc ?

- il gère des équipements et services : centres sociaux, foyer repas, navette seniors, portage de repas, aide ménagères, (crèches, haltes-garderie, centres aérés, établissements et services pour personnes âgées ?)
- il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé,
- il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (*aide médicale, RMI, aide aux personnes âgées...*) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,

- il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc,
- il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil général (téléassistance).
- Il peut attribuer des prestations dans des conditions définies par le conseil d'administration et peut intervenir au moyen de versements par mandatement au trésor public, remboursables ou non, et de prestations en nature.



### Son budget

Les recettes :

- les subventions versées par la commune,
- les produits provenant des prestations de services fournies par le CCAS,
- les versements effectués par les organismes d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, par les caisses d'allocations familiales ou par tout autre organisme ou collectivité au titre de leur participation financière aux services gérés par le CCAS,
- le produit des prestations remboursables accordées par le CCAS,
- les subventions d'exploitation et les participations, les remboursements des frais liés à l'établissement des dossiers de demandes d'aide sociale légale,
- les ressources propres du CCAS, notamment celles provenant de dons et legs qui lui sont faits,
- le tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières.

Les dépenses :

Toutes les charges afférentes définies par son rôle.

Ses actions à Lambesc :

- Aider financièrement les familles qui en font la demande auprès du service social.
- Animer des journées à thèmes telles que : la participation des écoles primaires de Lambesc à la journée "fête des mères" avec concours de dessins et poèmes et la remise des médailles aux mamans méritantes de la "Famille française".

Cette description du fonctionnement idéal d'un CCAS ne correspond malheureusement pas à ce qui se passe à Lambesc....

# Attention : Grues !

En ce mardi 20 mars, un très fort mistral est annoncé.

Il sera présent dans notre département.

Il est prévu que celui-ci souffle à 110 Km heure.

Quatre (cinq, six ...?) grues de grande hauteur sont installées à Lambesc.

Fort heureusement trois sont arrêtées, et pour cause !

Une seule a décidé de prendre de gros risques malgré les rafales incessantes du mistral.

C'est celle qui est juste à côté de l'école maternelle...

Elle sera mise à l'arrêt vers 16h30 par l'intervention de la police municipale sur demande de la gendarmerie nationale de Lambesc, suite à un appel téléphonique du C.O.G. de Marseille (*Centre Opérationnel de Gendarmerie*).

Ces sociétés sans scrupules qui travaillent pendant des heures en dehors des règles de sécurité élémentaires, ne seront sans doute jamais sanctionnées.

Pourtant un camion grue s'est déjà affaissé sur le collègue il y a quelques années...

Certes, l'accident reste possible, mais on doit toujours veiller au respect scrupuleux des règles de sécurité pour minimiser les risques et éviter un drame.



## Brèves...

### Chers lambescains

Au nom de l'association, la rédaction de l'Autrement vous souhaite, à toutes et tous, de bonnes vacances d'été et vous donne rendez vous à la rentrée pour une prochaine édition. Nous en profitons aussi pour vous informer que les permanences du samedi matin au local rue Grande seront maintenues pendant toute la période estivale.

### Perdue...

Lors de la soirée du 12 mai, une boucle d'oreille (clou avec perle blanche) a été trouvée par la joyeuse bande de nettoyage. Nous invitons l'heureuse propriétaire à venir la retirer au local ou à nous contacter dès que possible.

## Chers lecteurs lambescains

*Vous partagez nos idées et nos points de vue, vous appréciez notre action inscrite dans une volonté de proposition démocratique et citoyenne, qui donne toute sa place à une opinion critique et constructive du pouvoir local.*

*Contrairement aux partis politiques qui bénéficient de subventions, les cotisations de nos membres sont les seules ressources de l'association.*

### Soutenez-nous !

Adhérez à l'association en remplissant ce bulletin et adressez le à :

### Lambesc Autrement

44, allée de Boismeau 13410 Lambesc

- adhésion simple, 22 €
- adhésion couple, 33 €
- adhésion famille, 44 €
- soutien, ...€

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

Courriel .....

*Règlement par chèque à l'ordre de "Lambesc Autrement". Merci.*

## L'AUTREMENT

*Ont participé à ce numéro : Sylvie Belotti, François Berga, Véronique Cabanne, Sylvère Corbière, Jean-Jacques Decorde, Marylène Fournier, Jean-Philippe Labrouve, Alain Lagier, François Laubeuf*

*Responsables distribution :*

*Marylène Fournier & Jeanine Roure relayées par nos 25 distributeurs bénévoles.*

*Merci pour leur dévouement à Lambesc Autrement.*

### Lambesc Autrement

25, rue Grande - 13410 Lambesc

Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel :

[lambesc.autrement@free.fr](mailto:lambesc.autrement@free.fr)

Internet :

<http://lambesc.autrement.free.fr>